

Chers paroissiens,

La nouvelle est tombée hier soir.

Les célébrations publiques peuvent reprendre dès ce samedi 23.

"Quelle joie quand on m'a dit : "Nous irons à la maison du Seigneur".

Nous l'attendions et nous allons reprendre en essayant de respecter les mesures de sécurité sanitaires préconisées.

Afin de laisser le temps d'aménager nos églises pour nous accueillir convenablement, deux messes seront célébrées ce dimanche 24 mai à l'église saint Jean selon les horaires suivant :

- 09 h
- 10 h 30

Quelques règles seront à respecter afin que tout se déroule au mieux :

- Filtrage à l'entrée pour respecter le nombre de places disponibles (1/3 de la capacité de chaque église)
- Désinfection des mains au gel hydro alcoolique (il est recommandé d'amener son propre flacon) en attendant de pouvoir en fournir à toute l'assemblée
- Masque obligatoire
- Respect des distances de sécurité de minimum 1,5 m

En accord avec l'EAP, et dès la semaine prochaine 25 mai, les messes en semaine reprennent avec quelques modifications de lieux afin de **pouvoir respecter la distanciation physique** et cela jusqu'à nouvel ordre.

**Mardi et mercredi** : messe à 8 h à l'église Saint Jean

**Jedi** : messe à 18 h à l'église Sainte Madeleine

**Vendredi** : messe à 08 h 00 à l'église Ste Madeleine

**Samedi** : messe à 08 h 30 à l'église Saint Jean

Pour les messes dominicales et cela dès la **Pentecôte**

**Samedi** : messe à 18 h à Sainte Madeleine

**Dimanche** : messe à 09 h à Saint Agne

**Dimanche** : messe à 10 h 30 à l'église Saint Jean

Chaque célébration ne peut prendre que une place sur trois dans les églises concernées.

Chacun de nous veillera à ce que ces mesures soient respectées pour le bien de tous.

Merci de faire circuler l'information sans modération.

Et au plaisir de nous revoir pour célébrer ensemble notre foi.

Bonne fin de semaine.

En union de prière

Père Bonaventure OUEDRAOGO,  
Curé